

OFFICE LUXEMBOURGEOIS D'ACCREDITATION ET DE SURVEILLANCE

CERTIFICAT D'ACCRÉDITATION

N°. 1/024

En application des dispositions de la loi modifiée du 4 juillet 2014 et du règlement grand-ducal du 12 avril 2016, le chef de département de l'OLAS, se basant sur l'avis du Comité d'accréditation, atteste que l'organisme

Laboratoire national de santé
Service de Cytologie
1, rue Louis Rech
L-3555 Dudelange

possède, conformément aux critères de la norme ISO 15189 : 2012, la compétence pour effectuer les essais référencés dans sa portée d'accréditation. La présente accréditation, valable jusqu'au 12 décembre 2027, est soumise à une surveillance périodique.

Dominique Ferrand Chef de département de l'OLAS

L'OLAS est signataire des accords de reconnaissance mutuelle d'EA (European co-operation for Accreditation) pour l'accréditation dans ce domaine.

Date d'émission : 12 décembre 2022

Pour vérifier la validité du certificat d'accréditation veuillez consulter sous www.portail-qualite.lu

